* PAS A L'ÉCHELLE

www.invarion.com

LÉGENDE

- ZONE DE TRAVAIL (20 m)
- TRV-7 (30)

BOULEVARD SAINT-RAYMOND

BOULEVARD ALEXANDRE-TACHÉ

70 m | 75 m | 75 m | 75 m

1

PANNEAUX DE SIGNALISATION

- x1 T-50-1
- x1 T-D-100-6-D
- x1
- x1 MAXIMUM 50 T-70-1-50

Signebec
19 RUE DE VARENNES
J8T 8G7, GATINEAU, QC
TÉL:(819)-561-7848

CLIENT : VEOLIA

NOM DU PROJET :
TRAVAUX SUR L'INTERSECTION BOULEVARD ST-RAYMOND ET ALEXANDRE-TACHÉ

DESSIN # : 002

NOM DU DESSIN :
ENTRAVE DU BOULEVARD ALEXANDRE-TACHÉ EN DIRECTION OUEST

DESSIN NORMALISÉ : TCD 028

DATE :	RÉVISION :	COMMENTAIRES
17 FÉVRIER 2021	00	

SCEAU : INGÉNIEUR - ENGINEER Antonio El-Achkar 125867 QUÉBEC

2021-02-17

PRÉPARÉ PAR : SIGNEBEC

NOTES GÉNÉRALES :
1. Lorsqu'un panneau d'arrêt règle la circulation sur une route transversale, seuls les panneauxT-050-01 et T-060 sont requis
2. L'emplacement des panneaux ne doit pas entraver les voies de circulation.
3. Toutes les dimensions sont en mètres, sauf indication contraire.
4. La hauteur des panneaux sera de 1.2 m.
5. Dimension des panneaux détours 600x600 Pellicule 3m réfléchissante
6. Dimension des autres panneaux 750x750 Pellicule 3m réfléchissante
7. S'assurer de masquer les panneaux non requis à la signalisation permanente
8. Largeur des voies minimum de 3,5 mètres.
9. S'assurer d'avoir les trois fanions sur les panneaux de signaleurs

VITESSE DES RUES : - Boulevard Alexandre-Taché 70 km/h
- Boulevard Saint-Raymond 50 km/h

1 x1 TB-1